

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur**12 NOV. 2020**

Pour le Greffier

Réservé
au
Moniteur
belge***20138814***N° d'entreprise : **0425 853 259****Nom**(en entier) : **Prime Martin et fils Assureurs-Conseils**(en abrégé) : **P. Martin et fils**Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de la Libération 6 - 5004 Bouge****Objet de l'acte : Renouvellement - Pouvoirs**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 16/06/2020:

1. Prise de connaissance du fait que certaines formalités relatives au renouvellement du mandat des administrateurs délégués n'ont pas été effectuées

Le conseil d'administration constate que certaines formalités relatives au renouvellement du mandat des administrateurs délégués n'ont pas été effectuées.

Le conseil d'administration confirme, pour autant que de besoin, que les mandats d'administrateurs délégués des personnes suivantes :

- Monsieur Martin Prime-Pierre ; et
- Monsieur Martin Jean-François ;

Ont bien fait l'objet d'un renouvellement et ce avec effet à dater du 13 juin 2019.

2. Pouvoirs

Le conseil d'administration décide de donner tout pouvoir à Madame Cindy Torino et/ou Madame Louise Collin ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur Belge, et accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises.

Louise Collin
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).